



## Délibération 2024/27

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 7 juin 2024

Date de la convocation : 03/06/2024  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 03/06/2024  
 Nombre de présents : 11  
 Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-quatre et le sept juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL,

Absents excusés : Éric BONAFE, Muriel HUGOL, Christine NOHARET,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

**Objet : BUDGET COMMUNE – VOTE DE CREDITS SUPPLÉMENTAIRES – DECISION MODIFICATIVE N°1**

#### EXPOSE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la Direction des Finances Publiques qui nous demande de rectifier une anomalie comptable relevée lors du passage du budget 2023 à celui de 2024. Afin de rectifier un mandat dont l'imputation budgétaire était erronée, il convient de réaliser un ajustement de crédit suivant :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
13151	Subv. transf. GFP de rattachement		261.55
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	261.55	
<b>TOTAL :</b>		<b>261.55</b>	<b>261.55</b>

#### DELIBERE

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu le budget de la commune,  
 Considérant l'exposé de Mme le Maire,

**VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 12    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
 Le Maire, Isabelle SILHOL